



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris le 14 mai 2025,

La Mutualité Française et le Centre National Fin de Vie Soins Palliatifs se mobilisent pour sensibiliser aux enjeux de la fin de vie

Dans un contexte marqué par la stratégie décennale des soins d'accompagnement 2024-2034 et les travaux législatifs, la Mutualité Française et le Centre national Fin de Vie Soins Palliatifs (CNSPFV) ont décidé de signer un partenariat. Ce lien partenarial permettra aux adhérents des mutuelles et aux professionnels de mieux appréhender les enjeux liés à la fin de vie et aux soins palliatifs, dans le respect des principes d'autodétermination et de dignité des patients.

Un engagement commun pour mieux informer et accompagner sur la fin de vie

La Mutualité Française et le CNSPFV mettent en place un programme d'actions concrètes :

- Informer et sensibiliser: le CNSPFV met à disposition de la Mutualité Française son savoir-faire et ses outils pédagogiques pour mieux faire connaître les dispositifs légaux et les droits des patients. De son côté, la Mutualité Française s'engage à diffuser ces ressources à ses mutuelles adhérentes et aux professionnels de leurs structures sanitaires et médico-sociales.
- Former et accompagner les professionnels: des sessions de sensibilisation seront organisées pour les professionnels mutualistes, avec des focus sur les directives anticipées et l'accompagnement de la fin de vie. L'objectif est de faciliter l'appropriation des bonnes pratiques par les acteurs du soin et de l'accompagnement et d'encourager les initiatives locales.
- Favoriser les échanges et le dialogue : des rencontres régulières et des webinaires seront organisés pour partager les connaissances et les retours d'expérience, et poursuivre ainsi une réflexion collective et éclairée sur ces enjeux.

Un partenariat inscrit dans la durée

Ce partenariat traduit un engagement durable. Les différentes actions menées pourront évoluer dans le temps pour s'adapter et répondre aux besoins réels des patients, des familles et des professionnels.

Pour Éric Chenut, Président de la Mutualité Française : « La fin de vie est un enjeu sociétal majeur. En nous associant au CNSPFV, nous renforçons notre engagement en faveur d'une approche éthique et respectueuse de l'autodétermination des personnes. La Mutualité Française est pleinement engagée en faveur de l'accompagnement à l'élaboration des directives anticipées et au développement de l'accès aux soins palliatifs. Nous souhaitons ici mettre à disposition des ressources essentielles. »

Pour sa part, Giovanna Marsico, Directrice du CNSPFV, souligne : « Ce partenariat avec la Mutualité Française est une opportunité précieuse pour démocratiser l'information et encourager la réflexion autour de l'approche palliative et des droits des patients. Nous sommes convaincus que cette collaboration contribuera à une meilleure prise en compte de ces enjeux dans les parcours de soins et de vie ».

À propos du Centre National Fin de Vie Soins Palliatifs

Le CNSPFV, créé en 2016 et prorogé par décret en 2022, est une instance experte sur les questions liées à la fin de vie. Il a pour mission de recueillir et diffuser des ressources sur les soins palliatifs, d'informer les professionnels et le grand public, et d'animer le débat sociétal sur ces enjeux. Il agit comme centre de ressources, d'observatoire et de dialogue pour améliorer l'intégration de la culture palliative dans les parcours de santé et de vie.

À propos de la Mutualité Française

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, la Mutualité Française, présidée par Eric Chenut, représente près de 500 mutuelles.

Nées de la volonté de femmes et d'hommes de se protéger solidairement des aléas de la vie, les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif. Elles sont présidées par des militants mutualistes élus. Elles agissent pour la protection sociale de 32 millions de Français et promeuvent le droit de tous à la pleine santé en intervenant en complémentarité et en partenariat avec la Sécurité Sociale et en contribuant au service public de santé.

Les mutuelles, groupes et unions proposent des solutions dans trois domaines d'activités : complémentaire santé, prévoyance-dépendance et épargne-retraite. Avec plus de 2900 services de soins et d'accompagnement mutualistes, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1^{er} acteur privé de prévention en santé par les actions déployées sur l'ensemble du territoire.

Au quotidien, les membres de la Mutualité Française déclinent autour de trois territoires d'engagement - proximité, participation et innovation - sa raison d'être : "Se protéger mutuellement aujourd'hui pour, ensemble, construire les solidarités de demain".

Contacts presse:

Mutualité Française : Carole Charlier | 07 60 73 55 69 | carole.charlier@mutualite.fr

CNSPFV: Sabine Zitella | 06 29 25 93 48 | s.zitella@lafocss.org,